Quand des demandes dépassent nos possibilités

"Nous adopterons les formes d'action apostolique que requièrent les circonstances de la vie de l'Église et des ruraux, en tenant compte de notre nombre et de nos aptitudes. Nous écarterons celles qui rendraient impossible ou trop difficile notre vie commune en prieuré"... (règle de vie des Frères missionnaires des campagnes N° 58)

Aujourd'hui, en France, quand nous sommes engagés dans une activité d'Église et que nous remplissons bien notre tâche, des appels ne manquent pas d'arriver pour élargir le champ d'action et prendre une responsabilité à un autre niveau, que ce soit secteur, département, région.
Tel Frère, qui participe à l'aumônerie des gens du voyage localement, est sollicité pour une responsabilité départementale ; tel autre, en lien avec le MRJC (Mouvement rural de la jeunesse chrétienne), est interpellé pour faire partie d'une EAD (Équipe d'aumônerie diversifiée - laïc, religieux(se), prêtre) régionale. D'autres fois c'est le CMR (Chrétiens en monde rural) ou la Mission rurale d'un diocèse qui souhaite l'engagement d'un Frère ; ou encore il nous est proposé une responsabilité paroissiale en accompagnant une équipe d'animation pastorale.
Lors de la dernière assemblée générale du C.E.R. (Carrefour de l'Église en rural), chaque instance constituante - et nous en sommes - était sollicitée pour faire partie soit du conseil d'administration, soit d'un des pôles : communication ou formation.

Les appels sont nombreux

Ils ne viennent pas seulement du côté de l'Église mais aussi du côté associatif. Prieur régional pour la France depuis bientôt cinq ans, j'entends ces appels. Je m'en réjouis : c'est signe de vitalité, c'est signe d'une confiance qui nous est faite. Sur le chantier de la mission, le travail ne manque pas. Souvent j'aimerais répondre oui ; le projet nous intéresse, nous y serions à notre place, nous pourrions y apporter notre note. Mais en avons-nous les possibilités ?
"Qui de vous, s'il veut bâtir une tout ; ne commence par s'asseoir pour calculer la dépense et voir s'il a de quoi aller jusqu'au bout" (Luc 14, 28).
Prendre le temps de s'asseoir pour discerner dans la prière et sous la mouvance de l'Esprit est un moment important.
Pour un certain nombre d'appels, ce discernement se fait au niveau de la communauté locale, pour d'autres il revient au Conseil de région ou au Conseil de congrégation. Mais toujours je me sens concerné. Parfois la réponse pourra être positive et c'est une joie de répondre oui. D'autres fois, la réflexion opérera un déplacement : "Nous

ne pouvons pas dire oui à ceci, mais nous pouvons nous engager à cela, pour avancer ensemble".
D'autres fois encore la réponse sera négative, non parce que l'appel est moins important ou moins intéressant, mais parce qu'une congrégation, une communauté, un Frère, sont limités dans leurs moyens. A vouloir trop faire nous risquons de mal faire ; ceci est d'autant plus vrai que la mission d'une communauté de Frères est d'abord d'exister comme communauté, priante, fraternelle, accueillante. "Le temps passé ensemble n'est pas volé à la mission, c'est aussi notre mission" (Communications du Chapitre FMC 1993).
Et puis il y a nos limites de santé, d'âge, de nombre. Ce qui aurait été possible hier à certains Frères ne l'est plus aujourd'hui.
***Dire non est plus difficile que dire oui**. C'est à la fois une épreuve et une invitation à faire confiance. Dire non ne veut pas dire nous désintéresser ; c'est continuer à oeuvrer à notre place et porter dans la prière personnelle et communautaire, qui nous rassemble trois fois par jour, tous "les ouvriers de la moisson" .*

Frère Emile DUTHOIT
Prieur régional
La Houssaye-en-Brie (Seine-et-Marne)